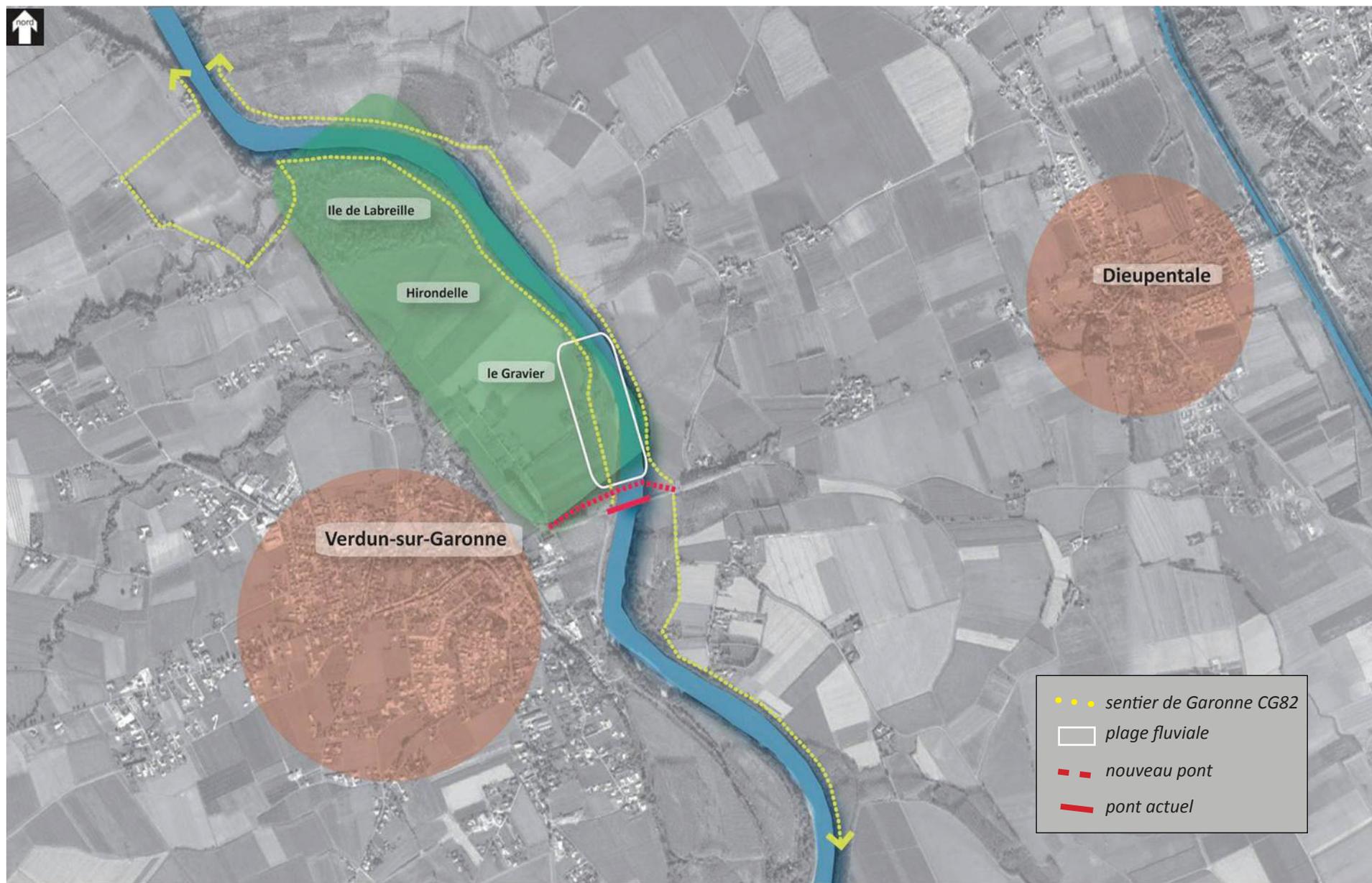


VERDUN-SUR-GARONNE :

LA PLAGE FLUVIALE

1. Cadrage et localisation



2. Les objectifs du projet

Aménagement d'une plage fluviale

- confortant la vocation loisirs sportifs du site (développement possible des activités nautiques voire de baignade) et les pratiques préexistantes sur ce lieu,
- complétant l'offre d'activités pour les touristes accueillis au camping,
- créant une transition séquencée entre le patrimoine urbain du centre ville et la zone naturelle de Labreille.

«de là on va à l'île de Labreille, il y a une plage des oiseaux c'est superbe, on a l'impression d'être en Amazonie»



1/ La vue « bouchée » sur la Garonne depuis la voie d'accès principale



2/ La « rotule » d'entrée (camping, espace enherbé, Garonne)

«j'ai
toujours connu cette
plage, je m'y suis baigné, elle
est magnifique, mais elle a été
boudée, le laisser-aller vient de là,
une génération s'est détournée de
la Garonne »

«il faudrait
faire un petit bras pour
les bateaux pour ne pas être
dans le courant, ou un ponton
démontable pour l'été où on
pourrait accoster sans mettre les
pieds dans l'eau»



4/ La plage de gravier existante



3/ L'espace vaste et ouvert sur la Garonne et son nouveau pont

«il faut mettre
les écoles dans le coup, il
faut que les enfants investissent ces
endroits, les gosses doivent prendre la
suite»
«c'est magnifique on peut faire des
randonnées, des visites de découverte»
«d'un côté on a Garonne sauvage, de
l'autre côté le pont ancien»



5/ Les toilettes publiques



6/ L'espace enherbé et le mobilier



7/ La trouée vers la Garonne entre deux parcelles de peupliers

«on
pourrait planter
des arbres fruitiers
des anciennes variétés
de pommes, poires des
plantes rustiques»

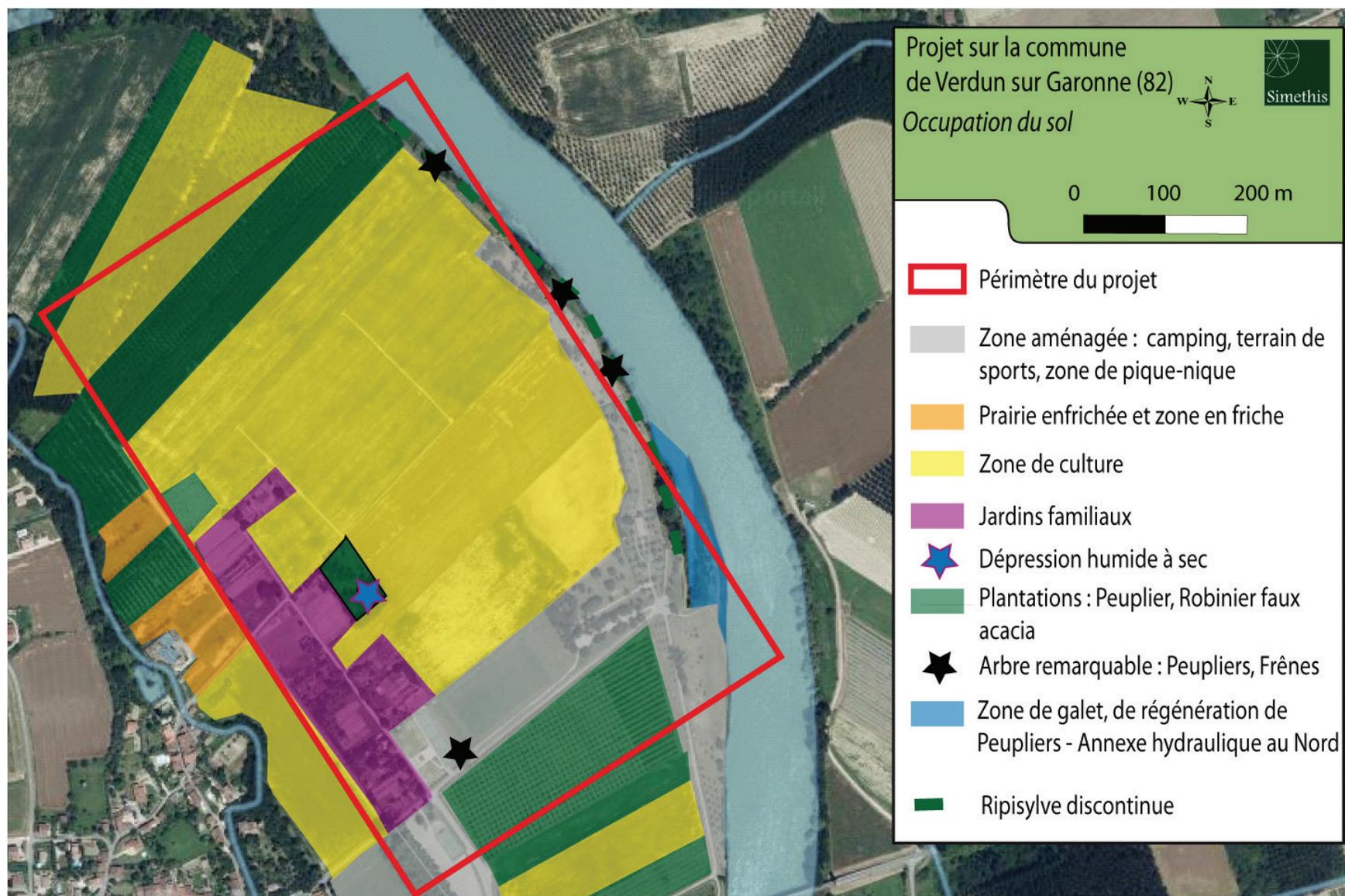


8/ La façade compacte de Verdun-sur-Garonne et au premier plan les platanes classés

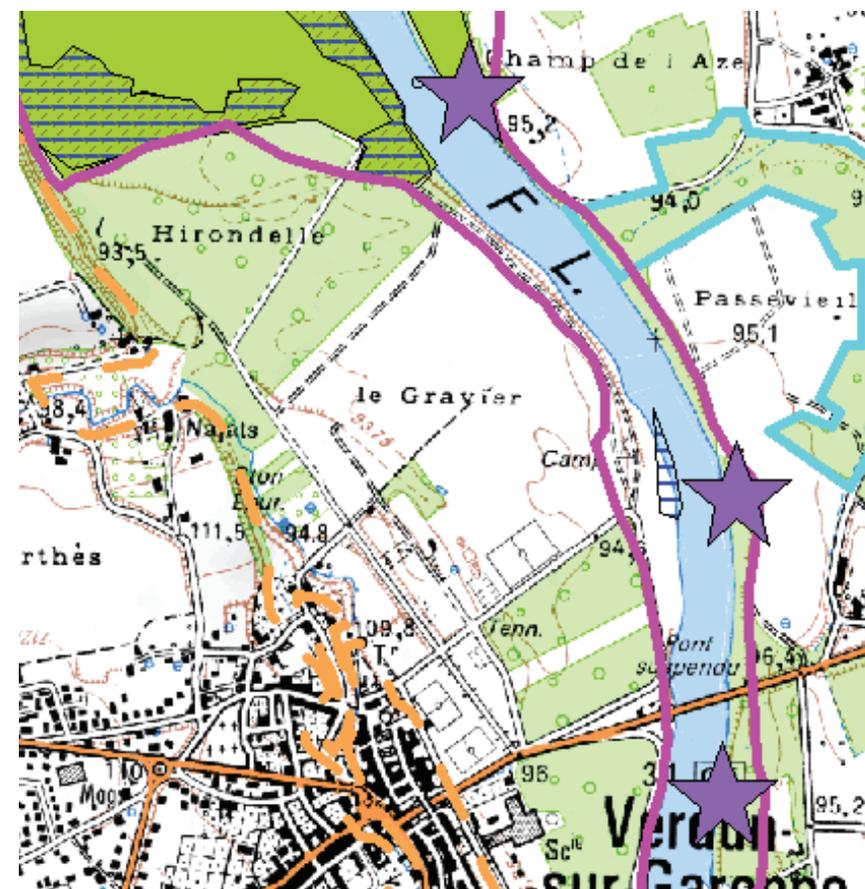
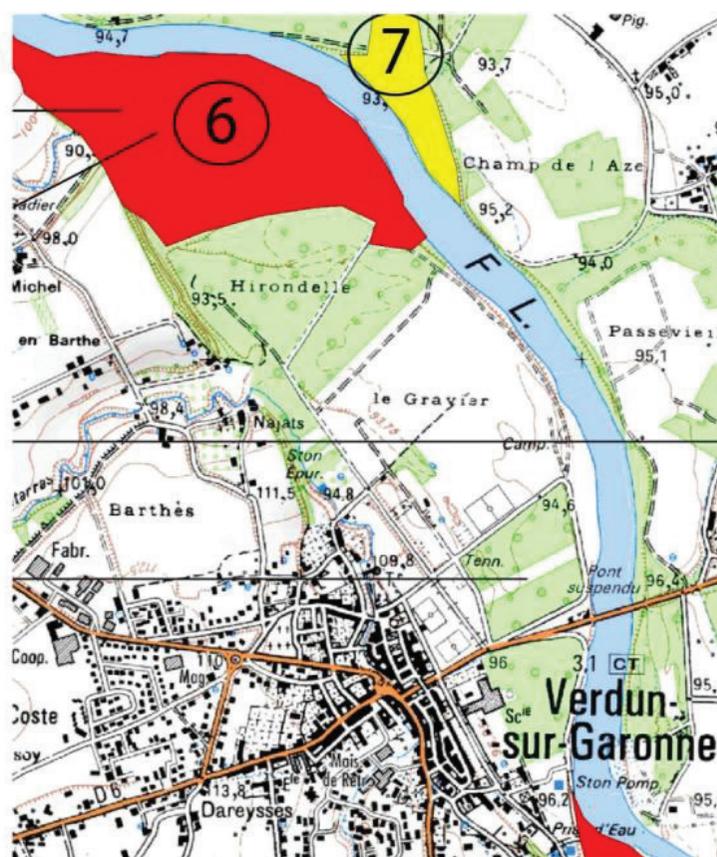


- 1/** La vue « bouchée » sur la Garonne depuis la voie d'accès principale
- 2/** La « rotule » d'entrée (camping, espace enherbé, Garonne)
- 3/** L'espace vaste et ouvert sur la Garonne et son nouveau pont
- 4/** La plage de gravier existante
- 5/** Les toilettes publiques
- 6/** L'espace enherbé et le mobilier
- 7/** La trouée vers la Garonne entre deux parcelles de peupliers
- 8/** La façade compacte de Verdun-sur-Garonne et au premier plan les platanes classés

3. Analyse et premiers enjeux environnementaux



Verdun: Aménagement de la plage pour un développement des pratiques de loisirs fluviales



	Enjeu très fort	Texte	Facteur d'enjeu écologique important
	Enjeu fort	Texte	Facteur de pression sur le milieu naturel
	Enjeu moyen	①	Nom de la zone humide

6: Ile de Labreille et confluences
7: Camp de l'Aze

	Périmètre de l'étude		Limite de la zone inondable
	Périmètre du site Natura 2000		Intérêt habitats naturels
	Intérêt faunistique		Bras mort ou ancien bras
	Intérêt zone humide		Enrochement

4. Le programme et les orientations d'aménagement

1 Le pavillon d'entrée

- aménagement de la rotule d'entrée principale permettant la valorisation des accès vers le camping, les chemins de randonnée de l'île de Labreille, la plage fluviale et ses activités,
- création d'une structure bâtie faisant office de pavillon d'entrée sur la plage fluviale dans lequel sont regroupées différentes fonctions (informations sur le site et les modalités d'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite, téléphone, boîte aux lettres, local poubelles, tris sélectifs, stockages, ...),
- aménagement d'un espace de stationnement vélo.

2 Perspective vers la Garonne depuis la voie principale

Dégagement d'une ouverture, au minimum visuelle, depuis la voie principale vers la Garonne.

3 La cale à bateaux et son embarcadère

Création d'un quai ou d'un bras d'eau permettant la mise à l'eau des embarcations à l'abri des courants.

4 La plage fluviale

Modelage de la terrasse enherbée recomposant 3 strates distinctes en terme de relief et d'usages affirmant les 3 niveaux existants :

- la terrasse de graviers inondable,
- la terrasse-promenade avec cheminement sur perré,
- la terrasse animée (tables, bancs, jeux, ...) moins exposée aux crues

5 La terrasse bois et le ponton panoramique

Mise en valeur du point d'accroche bourg-Garonne par la création, sur la strate la plus haute, d'une terrasse bois et d'un ponton panoramique sur le fleuve et ses ponts, support possible d'animations, jeux nautiques futurs.

6 Les toilettes publiques

A rénover en intégrant si nécessaire de nouveaux usages (stockage, buvette...).

7 Le Belvédère aménagé sur la Garonne rive droite et la halte pêche et bateaux

Création d'un lien avec l'autre rive par le biais d'un belvédère aménagé auquel peut être associée une halte pour la pêche et l'éventuelle possibilité d'une halte nautique ou de promenade.

8 L'accroche bourg/Garonne

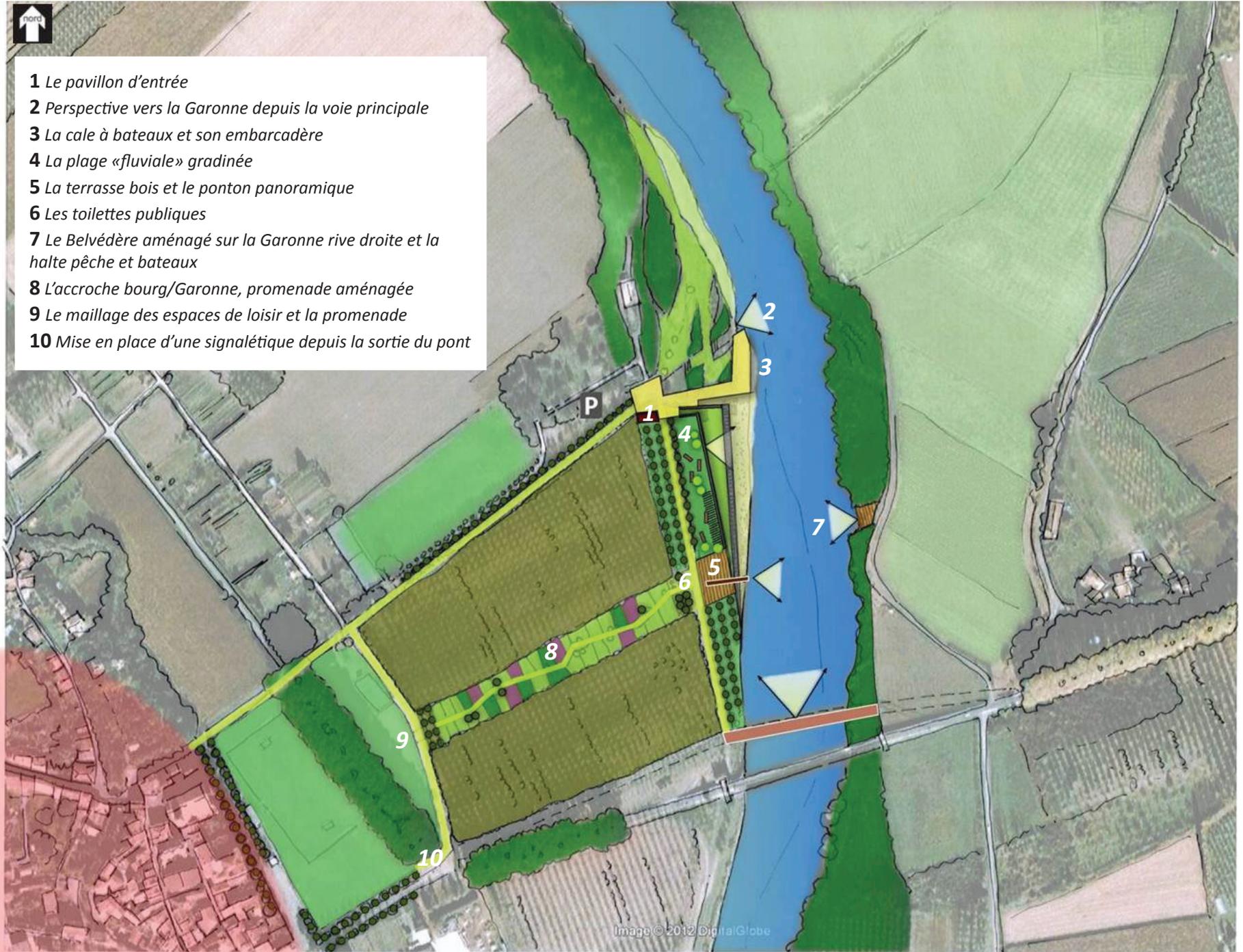
Création d'une promenade de loisir animée du bourg vers le fleuve : jardins partagés, promenade centrale, arboretum sur la parcelle longitudinale entre la plage et les équipements sportifs de Verdun.

La conception pouvant être envisagée en partenariat avec les écoles et/ou les associations locales.

9 Le maillage des espaces de loisir et la promenade

Poursuite du cheminement pour intégrer la promenade sous les platanes classés.

10 Mise en place d'une signalétique depuis la sortie du pont



Orientations d'aménagement



4 La plage fluviale et ses trois strates recomposées

La terrasse-promenade avec cheminements sur perré

La terrasse polyvalente (pique-nique, transats, jeux d'enfants,...)

La terrasse de graviers





Un travail sur le nivellement pour « gradiner » le terrain durablement (pierres, béton, galets)...

Préconisations environnementales

Concernant la plage de graviers

Dans une zone de dynamique fluviale, n'est pas garantie la pérennité de l'installation (milieu dynamique)

Évaluation d'une zone de baignade potentielle :

Etude hydrodynamique (profondeur, dynamique sédimentaire, courant, ... à mener le cas échéant.

Gestion de la ripisylve gauche du chemin d'accès à la Garonne depuis le Camping :

La ripisylve a un rôle de protection de berge. Le traitement peut se faire occasionnellement notamment lors de l'élimination des arbres dangereux et des espèces invasives (Buddleia, Erable négundo, Robinier faux acacia...).

Gestion des espèces invasives :

Erable négundo, Buddleia, Bambou...

Renforcement de la ripisylve dans la partie Sud du projet :

Le site correspond actuellement à une zone surélevée de pelouses et de plantations d'arbres aménagée en aire de pique-nique. La renaturation par des espèces naturelles hygrophiles semble limitée à la berge (à confirmer). Le renforcement de la ripisylve permettrait d'améliorer la connectivité entre les deux espaces de zones humides et de ripisylve d'intérêt.

Cadre réglementaire selon le type de projet :

- Etude d'impact (étude sédimentaire et hydrodynamique ?),
- Dossier Loi sur l'Eau,
- Etude d'incidence Natura 2000.

5. Les conditions de faisabilité

Expertises faisabilité	Coût estimatif HT
- faisabilité technique et hydrodynamique pour la création d'un embarcadère et d'une zone de baignade éventuelle	à chiffrer selon projet
- étude d'impact, dossier loi sur l'eau selon projet	
Gestion de la ripisylve	
- renforcement pour améliorer les continuités écologiques au sud	2 000€
- gestion des espèces invasives et percée visuelle à l'entrée du site	
Aménagements de la plage	
- aménagement de la rotule d'entrée	127 000€
- modelage des terrasses enherbées	92 450€
- création d'un ponton panoramique	15 000€
- aménagement d'un pavillon d'entrée	30 000€
- restauration des toilettes publiques	550€
- mobilier urbain (tables, banc, jeux, arceaux vélos...)	15 000€
Création d'un cheminement entre la plage et le bourg	9 000€
Création d'un ponton rive droite	20 000€

De l'ordre de **300 000 €**
hors études, hors acquisitions

Une maîtrise d'ouvrage à organiser

communes et/ou communauté de communes (selon compétences et composantes du projet)

Des contraintes et dispositions particulières

- inondabilité à prendre en compte
- prise en compte des incidences Natura 2000
- demande d'autorisation d'intervenir sur le DPF
- demande d'autorisation ou déclaration au STAP pour intervention dans un rayon de 500 m d'un site classé
- acquisitions foncières ou conditions d'utilisation avec le propriétaire de la parcelle longitudinale entre les équipements sportifs et la plage,
- inscription des pré-projets dans les PLU (OAP)

Des expertises, études de faisabilité préalables

- Etude hydrodynamique (baignade, embarcadère)

Des études de maîtrise d'œuvre

de l'ordre de 6 à 8 % à ajuster en fonction du programme retenu.

6. Évaluation du projet au regard des cinq finalités du développement durable

L'analyse du pré-projet selon le programme fait apparaître une progression nette sur les finalités «épanouissement de tous les êtres humains» et «cohésion sociale-solidaire» en cohérence avec la vocation de la plage fluviale et l'ouverture de ces espaces par la ville.

les autres finalités sont prises en compte dans les aménagements proposés.

Des marges de progression pouvant néanmoins être recherchées dans le cadre de la mise au point du projet sur la cinquième finalité «développement des modes de production et de consommation responsables» à travers notamment l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans le cadre des marchés publics pour le développement d'activités économiques sociales et solidaires pour l'animation de la plage et de la promenade entre la plage et la ville (buvette, gestion des équipements saisonniers, jardins partagés, ...).

